

DELEG – Responsable du service Assurances

DELEGATION DE SIGNATURE A Mme Djamila ZABER

Monsieur Didier PAPACALODOUCA, agissant en qualité de Directeur Général par intérim de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° **2-B.25.003** du Bureau du Conseil d'Administration du 27 mars 2025
- Vu l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation
- Considérant que **Mme Djamila ZABER** exerce les fonctions de **Responsable du service Assurances**

Donne délégation à **Mme Djamila ZABER** pour signer les actes suivants :

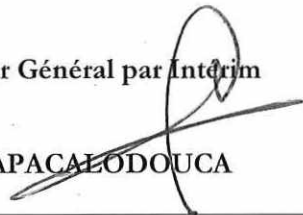
- Les ordres de service, les bons de commandes, les décomptes généraux, les mises en demeure, les attestations de mainlevée de caution ou garantie et tout courrier ou décision relevant du suivi technique, administratif et financier des marchés relatifs à son domaine d'activité, à l'exception des avenants, des actes de sous-traitance et des décisions de résiliation ;
- Les déclarations de sinistres aux assureurs, ainsi que toutes correspondances liées au suivi des déclarations de sinistres ;
- Les souscriptions de garanties assurances constructions (dommages-ouvrages et complémentaires), conformément aux marchés en cours ;
- Les quittances subrogatives en matière d'assurances ;
- La prise en compte de produits ou de charges en lien avec l'activité son service ;
- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service ;
- L'engagement et l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.

Marseille, le 27 mars 2025

La Responsable du service Assurances


Djamila ZABER

Le Directeur Général par Intérim


Didier PAPACALODOUCA

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le

 le 01/04/2025